

CONDITIONS DE GARANTIE & SAV

(Mise à jour le 30/10/2020)

GHIBLI France garantit commercialement ses produits contre tous défauts de conception et de fabrication pendant une durée de 24 (vingt-quatre) mois sur l'ensemble de la gamme de matériel : aspirateurs, injecteurs-extracteurs, nettoyeurs vapeur, monobrosses et autolaveuses.

La période de garantie commence à partir de la date de facture du matériel au distributeur.

Cette garantie exclut expressément tous les accessoires et les consommables (les câbles d'alimentation, les listels, les caoutchoucs d'étanchéité, les brosses, les plateaux, les disques, les flexibles, les tubes, les filtres, les charbons, les roues, les roulettes, les suceurs), les châssis et les socles.

Les batteries et chargeurs sont garantis pendant une durée de 12 (douze) mois à partir de la date de facture du matériel au distributeur.

De plus, les exclusions de garantie s'appliquent aux éléments suivants :

- Main d'œuvre
- Dommages dus à l'usure et la normale détérioration
- Les pièces endommagées découlant d'un mauvais usage ou au manque d'entretien
- Machines sans plaque signalétique indiquant le numéro de série
- Dommages dus à des modifications non autorisées
- Dommages sur les machines sur lesquelles sont installées des pièces non originales
- Dommages dus à la corrosion ou à la détérioration précoce à cause des agents chimiques non appropriés
- Les coûts découlant de l'arrêt de la machine
- Les dommages dus au transport quand le transport est organisé par le distributeur ou si les dommages ne sont pas indiqués dans les documents de transport.

1/2

1 – Fonctionnement de la garantie

Le distributeur ayant commercialisé le matériel assurera le SAV auprès de l'utilisateur et traitera les demandes de garantie auprès de GHIBLI France.

La prise en charge au titre de la garantie est conditionnée par notre expertise selon nos conditions de garantie et SAV en vigueur.

La garantie d'un matériel réparé ne s'applique que sur le défaut constaté et ne peut en aucun cas être étendue à d'autres éléments sans rapport avec ce défaut.

Toute demande SAV doit être effectuée via le document « demande SAV, annexe 6 » à transmettre à l'adresse sav@ghiblifrance.fr

2 – Modalités de garantie et SAV**2a) En cas de réparation par le distributeur**

- Le distributeur concerné réalise le diagnostic de la panne et commande les pièces nécessaires à la réparation du matériel auprès du service technique de GHIBLI France ou utilise son stock de pièces détachées GHIBLI France (en cas de commande de pièces une facture est établie par GHIBLI France).

- Le distributeur concerné retourne alors les pièces défectueuses auprès du service technique de GHIBLI France accompagnée de la « demande SAV, annexe 6 » dûment complétée.

- Le service technique de GHIBLI France procède alors à l'expertise des pièces et valide ou invalide la prise en charge sous garantie.

- En cas de validation un avoir sur les pièces commandées pour réparation peut être établi à condition que les pièces défectueuses soient retournées au plus tard 30 jours après livraison (la date du BL faisant foi).

GHIBLI & WIRBEL France SARL

Impasse Roland Dorgelès, BP 6, 80450 CAMON, tél : 03.22.22.02.22, sav@ghiblifrance.fr
N°SIRET 492 115 043 00019 / RCS Amiens B 492 115 043 / Code APE 514 S / TVA N° FR00 492 115 043

CONDITIONS DE GARANTIE & SAV

(Mise à jour le 30/10/2020)

2b) En cas de réparation par GHIBLI France

-Le distributeur fait parvenir à sa charge auprès de GHIBLI France, le matériel en panne accompagnée de la « demande SAV, annexe 6 » dûment complétée.

-Suite à la réception du matériel, un diagnostic est réalisé par GHIBLI France. Si la prise sous garantie est confirmée, nous procédons à la réparation et à la réexpédition du matériel, à notre charge.

-Dans le cas d'un refus de prise sous garantie, un devis sera effectué incluant les frais de réexpédition.

2b) En cas de réparation par un prestataire SAV

-Le prestataire défini réalise le diagnostic de la panne et commande les pièces nécessaires à la réparation du matériel auprès du service technique de GHIBLI France ou utilise son stock de pièces détachées GHIBLI France.

3 – Exceptions

Dans le cas de figure exceptionnel où un distributeur ne serait pas en mesure d'assurer le SAV nécessaire à l'utilisateur, une demande par mail sav@ghiblifrance.fr devra être formulée au service technique de GHIBLI France. Dès réception de cette demande, GHIBLI France l'analysera et communiquera une réponse au distributeur.

4 – Couverture de la garantie et responsabilité de GHIBLI France

Aucun dédommagement ne pourra être réclamé en compensation de pertes d'exploitation. La responsabilité de GHIBLI France est limitée à la remise en état du matériel.

5 – Demandes injustifiées

GHIBLI France se réserve le droit de facturer des frais de diagnostic, de port ou de déplacement suite à une demande injustifiée.

2/2

GHIBLI & WIRBEL France SARL

Impasse Roland Dorgelès, BP 6, 80450 CAMON, tél : 03.22.22.02.22, sav@ghiblifrance.fr
N°SIRET 492 115 043 00019 / RCS Amiens B 492 115 043 / Code APE 514 S / TVA N° FR00 492 115 043